

comme tels est accordée dans des cas tellement rares que l'on peut dire que l'exception confirme la règle. Il faut presque que l'individu recherché avoue son crime pour que l'on se décide à le livrer à la justice de son pays.

“ Faut-il s'étonner après cela si, en voyant les chefs très connus de l'anarchisme européen recevoir en Angleterre non seulement un asile inviolable pour le passé, mais la plus entière licence de prêcher leurs abominables doctrines à l'abri des lois de ce pays, l'opinion publique européenne n'a rendu non pas précisément l'Angleterre, mais les traditions de l'application du droit d'asile dans la jurisprudence anglaise responsables des actes de la secte homicide auxquels elle ne met aucun empêchement ? ”

Lord Roseberry a en beau prononcer de grandes et chaleureuses paroles à la mort du président Carnot ; mais la France doit s'apercevoir aujourd'hui que les paroles remplaçaient les actes.

La plus haute éloquence doit paraître bien creuse à ceux qui augureraient un changement dans les habitudes dédaignées et l'indifférence de l'Angleterre pour les dangers qui menacent l'Europe.

Bien plus, Lord Salisbury fut l'objet de toutes les invectives pour avoir révélé, ilétri des compromissions scandaleuses et demandé qu'on y mit un terme.

Il dut répondre à cette accusation de trahison en définissant clairement sa position :

“ Il n'est jamais entré dans ma pensée de dire que l'Angleterre se fait le refuge des assassins. J'ai dit seulement qu'une législation était nécessaire pour empêcher l'introduction involontaire de ces individus, et je peux, sans indiscrétion, ajouter que des ambassadeurs étrangers se sont plaints de ce que d'autres nations étrangères aient envoyé des criminels en Angleterre ; par exemple, la France nous a expulsé le nihiliste Hartmann, qui avait tenté à la vie de l'empereur de Russie. Si nous avions eu une loi comme celle que nous demandons, nous n'aurions pas permis à Hartmann de rester en Angleterre. Le bill n'a pas d'autre objet que de donner au gouvernement le pouvoir d'empêcher la réception chez nous de semblables individus.”

Dans une séance subséquente Lord Salisbury annonçait encore que les attentats récents se préparent en Angleterre, qu'il est temps de rompre avec des convenances particulière et d'apprendre aux alliés comme aux ennemis de la Grande Bretagne qu'elle n'est pour rien dans la continuité de ces crimes.

Et pendant ce temps, quelle était l'attitude du chef du gouvernement ?

Voici ce que disait Lord Roseberry :

“ Lord Salisbury a fait, lors de la première lecture, des déclarations regrettables qui ont été presque unanimement approuvées à l'étranger.

“ La presse hostile à l'Angleterre s'est emparée avec joie des affirmations d'un ancien premier ministre qui venait dire que notre pays était le seul où se préparaient les attentats anarchistes.

“ Je déclare formellement qu'aucun des attentats récents contre les gouvernements étrangers n'a été préparé en Angleterre depuis que le gouvernement actuel est au pouvoir. Il n'y a pas l'ombre de preuve que l'assassinat du président Carnot ait été projeté chez nous.

“ Sans doute, ces individus viennent ici lorsqu'ils méditent des attentats, mais ils sont sous la surveillance de la police

et si on les expulsait cela leur donnerait une facilité plus grande pour mettre leurs projets à exécution. Depuis que nous sommes au pouvoir, nous n'avons reçu aucune plainte contre l'inefficacité de nos mesures de police.

“ Des mesures d'expulsion avaient été adoptées en 1848 et en 1882, mais elles n'ont jamais été appliquées. Pourquoi vient-on, à une époque de tranquillité profonde, nous demander d'abandonner notre manière de faire qui a si bien réussi et de voter des mesures adoptées trois fois seulement dans ces cinquante dernières années et qui n'ont jamais été appliquées ? ”

“ Quand lord Palmerston a proposé son bill contre les conspirations, il a condamné énergiquement toute législation qui donnait au gouvernement un pouvoir arbitraire contre les étrangers. Or, à cette époque, on conspirait réellement en Angleterre contre des souverains étrangers. A notre époque, il n'en est plus de même, et la population est plus que jamais hostile à toute restriction du droit d'asile.

“ Si le gouvernement est armé d'un pouvoir discrétionnaire d'expulsion, les puissances le harcèleront en lui demandant de tous côtés l'expulsion d'individus qu'elles considèrent comme dangereux. Je sais qu'il y a un gouvernement qui estime que certains journaux publiés à Londres contiennent des excitations à commettre des crimes sur son territoire. Si le bill passait, lord Kimberley aurait à lancer des mandats d'expulsion contre toutes les personnes en rapport avec ces journaux, ou bien il aurait des difficultés avec les gouvernements qui réclameraient des expulsions.

“ Si cette loi avait été en vigueur en 1848 et en 1860, l'Angleterre aurait été obligée d'expulser Mazzini, et un ministre des affaires étrangères qui aurait accédé à une demande pareille aurait été brisé par la Chambre des communes qui aurait envoyé elle-même un refus catégorique. Ainsi un gouvernement serait tombé en Angleterre ou bien la perturbation aurait été jetée dans nos relations extérieures.”

Ainsi, nous voilà prévenus. L'Angleterre proclame sa volonté de se laver les mains dans le passé et dans l'avenir du sang versé en dehors de son empire.

Elle oppose son isolement insulaire à toutes les observations, à toutes les objurgations.

Non seulement elle entend demeurer inactive au milieu des inquiétudes fébriles qui l'entourent, mais elle garantira aux anarchistes, qui se réfugient chez elle pour combiner leurs excursions homicides et fabriquer leurs projectiles meurtriers, l'inviolabilité officielle.

Ils n'oublieront certainement pas le service solennellement rendu, l'appui ouvertement affiché du premier ministre britannique : en échange d'une collaboration si gracieuse accordée sans limites, ils auront, demain comme hier, l'habileté de ménager le sol et les propriétés de la terre d'asile suprême, ils respecteront avec un soin jaloux, comme dans leur véritable patrie les biens et la vie des anglais, ils ne travailleront que pour l'exportation.

Ce pacte jusqu'à présent tacite est, depuis les déclarations de Lord Roseberry avoué, imprimé et paraphé.

En attendant les conséquences, l'humanité civilisée aura le loisir de réfléchir et, nous le craignons, la triste occasion de se former une opinion définitive sur ce que l'Angleterre appelle pompeusement sa glorieuse indépendance et son noble respect de la liberté individuelle.